

Premiers Secours en Equipe de niveau 2

PSE 2 - Formation continue

FCPSE2 Fiche pédagogique



OBJECTIFS

Répondre au besoin de disposer d'une équipe de secouristes, capable de participer aux opérations de secours organisés sous le contrôle des autorités publiques ou aux dispositifs prévisionnels de secours

Mettre à jour ses connaissances et ses techniques PSE1 ou PSE2, afin de pouvoir conserver ou renouveler la validité de son diplôme pour un an

Compétences attestées :

- Être capable d'organiser en amont son intervention
- Être capable d'assurer une protection immédiate, adaptée et permanente
- Être capable d'assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
- Être capable de réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés

PUBLIC CONCERNE

Toute personne, âgée de 16 ans ou plus, qui désire mettre à jour et maintenir sa certification

PRE REQUIS

Être âgé de 16 ans au moins et détenteur de la formation initiale PSE 2

Pour les mineurs, fournir une autorisation parentale ou des personnes investies de l'autorité parentale

DUREE DE LA FORMATION

6 heures de formation

METHODE PEDAGOGIQUE

Intéraction permanente entre les participants et le formateur

Exposés et démonstrations pratiques

Ateliers d'apprentissage du geste et du matériel

Mises en situation opérationnelle

Réalisations de cas concrets

INTERVENANT

Formateurs PAE F PS à jour de leur formation continue

ENGAGEMENT QUALITE

Formation certifiante encadrée et organisée sous agrément d'une association de sécurité civile partenaire.



Programme établi par la DGSCGC

TARIF

Inter-entreprises

Nous consulter

Intra-entreprise

Nous consulter

Groupes de 4 à 10 personnes

EVALUATION

Evaluation au cours des ateliers et lors de la réalisation de cas concret de mise en situation

Grilles certificatives

Suivre l'intégralité de la formation PSE 2

VALIDATION

Attestation de formation continue PSE 2

Réussir les épreuves de renouvellement de certification

Attestation de fin de formation délivrée par Groupement Formation

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Le financement des formations peut s'effectuer par les acteurs du financement de la formation en France (OPCO, Pôle Emploi, Région ou autre) Toutefois, les dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge qu'ils ont préalablement définis.

HANDICAP

Pour les personnes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter en amont de la formation, nous permettant ainsi de préparer au mieux l'accueil de la personne et d'adapter si nécessaire le déroulement du stage.

CONTENU

Variable en fonction du programme de la DGSCGC.

Le programme de formation pour les sessions de recyclage est défini chaque année par l'équipe pédagogique nationale de l'association de sécurité civile partenaire, selon les directives du ministère de l'intérieur.

Afin d'être au plus près des besoins des participants et pour prendre en compte les évolutions réglementaires, ce programme est repris en intégralité, complété ou allégé, sur base des recommandations du ministère de l'Intérieur.